

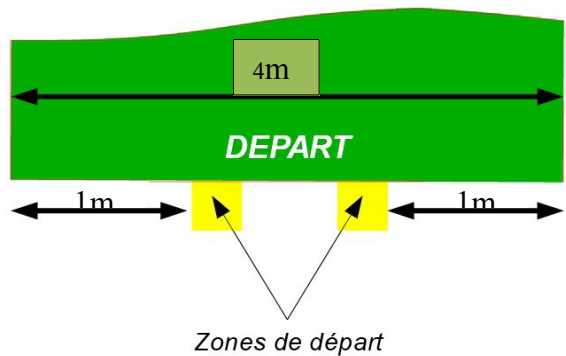
REGLEMENT

CONCOURS DE VITESSE

1- PRESENTATION DES EPREUVES

❖ PRIX DE LA VITESSE

- Les modèles réduits, deux par deux, doivent parcourir une distance de 6 mètres le plus vite possible sans sortir de la piste large de 4 mètres, le perdant est éliminé.
- Les modèles réduits doivent partir des emplacements définis sur la ligne de départ avec les roues avant du prototype sur la ligne.
- Le premier modèle réduit qui sort de la piste est automatiquement éliminé.
- L'ultime épreuve sépare les deux dernières équipes.
- Un tirage au sort est organisé par les organisateurs pour définir les équipes qui concourent ensemble.



❖ PRIX DE LA COMMUNICATION

- Une présentation orale avec un support diaporama qui durera au maximum cinq minutes
- La présentation devra montrer l'évolution du prototype, du premier schéma, à la fabrication du prototype en passant par les différentes solutions retenues ou non. L'aspect budgétaire devra être présenté.
- Le diaporama sera réalisé à l'aide de photos et de scans des différents schémas, dessins et plans.
- Une partie de la présentation peut être faite en anglais (points bonus)

❖ PRIX DE L'ESTHETIQUE

- Un classement sera établi par l'ensemble des professeurs encadrant le concours.

2- CONDITIONS TECHNIQUES

- Le prototype doit répondre aux contraintes suivantes :
- Tous les prototypes seront équipés, de l'hélice (HEL1142), du moteur (D21-2A) alimenté par 2 piles de 1,5V
- Le prototype est la maquette d'un véhicule terrestre propulsé par hélice.
- Le projet devra rester en contact avec le sol.
- Le coût maximum du projet est de 15 € HT (hors éléments de stockage d'énergie)
- Le véhicule est dépourvu de roues motrices : il n'y a que l'hélice qui doit permettre au modèle réduit d'avancer !
- Le prototype ne doit pas être poussé au démarrage ni tiré pendant la course.
- L'objet technique doit être une création originale (pas de kit ou de maquette du commerce).
- L'ensemble peut être réalisé avec des éléments du commerce (hélice, moteur, roues, interrupteurs, axes, ...) et des éléments fabriqués par les élèves (coques, ...).
- Une pièce au minimum devra être issue de l'impression 3D

- Il n'est possible que de changer les éléments de stockage de l'énergie entre les différentes courses.
- Le modèle réduit devra se déplacer de manière autonome sans liaison de toutes sortes.
- Aucun système de freinage n'est à prévoir. L'arrêt se fait à la rencontre d'un obstacle.
- Les dimensions hors-tout doivent être comprises dans un parallélépipède rectangle : 220 x 150 x 150 mm

